

ASSEMBLÉE NATIONALE

RECONNAISSANCE DES AIDANTS - (N° 589)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 14

présenté par

M. Masson, Mme Anthoine, M. Bazin, M. Jean-Claude Bouchet, M. Diard, M. Dive, M. Gosselin,
M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Sermier et M. Verchère

ARTICLE PREMIER

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.